



la Voix
des travailleurs

traversée par



l'Histoire



SOMMAIRE

DOSSIER

7

La Voix des Industries Chimiques a 76 ans
(décembre 1936-février 2013)

UFICT

Conférence Nationale (12 & 13 juin 2013)

Les luttes

4

14

AIDER DONNEZ! DON 'ACTIONS

Les 80000 bénévoles du Secours populaire
donnent leur temps généreusement.
Aidez-les à recueillir
les fonds nécessaires pour agir.

PARTICIPEZ AU DON'ACTIONS
LA GRANDE TOMBOLA POPULAIRE
DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS



Atelier de création graphique

infos sur www.secourspopulaire.fr

BON DE SOUTIEN

Je soutiens le Secours populaire en participant au Don'actions et en apportant un soutien financier régulier.
Complétez ce bulletin et renvoyez-le avec votre chèque à l'ordre du Secours populaire français BP 3303 - 75123 Paris cedex 03.

Je donne 20 € ☐ 40 € ☐ 80 € ☐ autre montant ☐

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CP

VILLE

TEL

- ☐ Je règle par chèque à l'ordre du Secours populaire français
☐ Merci de m'adresser un bon de prélèvement automatique afin que je puisse vous soutenir de manière régulière
☐ Je souhaite m'inscrire comme bénévole et aider le Secours populaire dans ses actions de solidarité

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association: Secours populaire français - 9/11, rue Froissart - 75140 Paris cedex 03

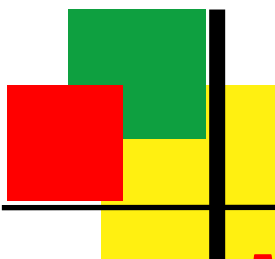
Dons sécurisés en ligne sur: www.secourspopulaire.fr



Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 521€.

Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si vos dons excèdent la limite de 20 %, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes.

DN2003



Accord National Interprofessionnel de sécurisation :

Le 5 mars, un rendez-vous QUI VOUS CONCERNE, VOUS ENGAGE !

Vos salaires, conditions de travail et de vie à l'entreprise sont, tous les jours, en débat :

- ↪ Entre la direction de l'entreprise et votre syndicat.
- ↪ Nationalement aussi, entre les représentants de vos syndicats et ceux qui représentent l'ensemble des patrons dans une branche professionnelle (la convention collective).
- ↪ Entre le MEDEF, syndicat patronal, et les confédérations syndicales.

n° 500

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.68.88
Fax : 01.55.82.69.15
<http://www.fnic.cgt.fr>
Email : fnic@cgt.fr
Directeur de la publication : Carlos MOREIRA
Commission paritaire n° 0113 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Imprimé par Rivet Presse/Edition
Issn = 0763-7497

Votre contrat de travail individuel, fixe les obligations, les devoirs et les droits. L'accord du 11 janvier 2013 signé à Paris autorise votre patron à « gommer » vos droits inscrits dans votre contrat de travail.

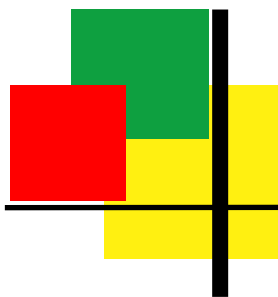
Vos représentants syndicaux, leurs moyens d'actions juridiques pour défendre vos intérêts et votre emploi, se retrouvent sans défense et sans levier pour obliger la direction à rendre des comptes. On veut leur imposer le « secret professionnel », bref, vous cacher des choses.

C'est la mise à bas des droits, des boucliers individuels et collectifs face à l'exploitation patronale.

La CFDT dit : « avec cet accord on sort de la logique du conflit » ! C'est vrai, avec cet accord les patrons pourront imposer leur diktat et nous n'aurons plus de moyens de défense autre que la grève ! Cet accord n'est pas démocratique puisque il est signé par 3 organisations minoritaires ne représentant que 38 % des salariés (élections prud'hommes).

Cet accord n'étant pas une loi : nous devons empêcher qu'il soit voté en l'état par les députés à l'Assemblée Nationale. Pour cela, vous devez agir avec votre syndicat ! Vous devez exiger de vos députés qu'ils empêchent ce recul social qui vous dépossède de vos droits.

Le 5 mars 2013, par la grève et la manifestation exprimez votre refus de cet accord et exigez, à l'inverse, un renforcement des droits individuels et collectifs à l'entreprise.



UFICT

Conférence Nationale UFICT

La prochaine Conférence Nationale UFICT (Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la FNIC) se tiendra **les 12 et 13 juin 2013 au Centre Touristra sur l'Île de Ré.**



Fiche d'inscription Conférence Nationale UFICT

les 12 & 13 juin 2013 à L'Île de Ré (17)
(à retourner avant le 30/04/2013 à la FNIC CGT)



Syndicat :

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone : Email :

Début : mercredi 12 juin 2013 matin - Fin : jeudi 13 juin à 12 H.

Modalités & Tarifs de l'hébergement

Accueil dans le Village de Vacances Touristra sur l'Île de Ré.

Prestation en chambre double à partager ou individuelle, du 11 au 13 juin 2013, soit 2 nuits, prix TTC par personne pour la durée du séjour :

- ☛ 180 € / personne en chambre double (2 personnes par chambre).
- ☛ 280 € / personne en chambre individuelle (1 personne par chambre. Les chambres individuelles sont limitées et seront attribuées aux premiers inscrits le souhaitant).
- ☛ 120 € / personne sans hébergement

**Les tarifs s'entendent pour une personne, tout compris, participation financière de l'UFICT déduite.
Le transport est à la charge des participants.**

CE PRIX COMPREND :

- Le logement en chambre individuelle (280 €/pers) ou double (180 €/pers) à partager pour une durée de 2 nuits.
- La pension complète, du dîner du mardi 11 juin au déjeuner du jeudi 13 juin 2013.
- Le linge de toilette et la prestation ménage.

OCCUPATION	Tarif	Nombre d'inscrits	TOTAL
Chambre individuelle	280 € / pers.	x	=€
Chambre double	180 € / pers.	x	=€
Sans hébergement	120 € / pers.	x	=€

Contacts : Patrick VANISCOTTE 06.64.46.78.23 - patrick.vaniscotte@free.fr ou Gentiane THOMAS : gentianethomas@gmail.com

**A RETOURNER À LA FNIC CGT, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT
CASE 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX (À L'ORDRE DE FNIC CGT)**

La Voix des Industries Chimiques a 76 ans

Editorial de la Voix n° 1 (décembre 1936)

Notre journal fédéral

Le premier numéro de notre journal fédéral, La Voix des Industries Chimiques, vient de vous être remis ; c'est notre premier journal qui va remplacer dorénavant notre Bulletin fédéral.

Depuis longtemps, les travailleurs de nos industries attendaient et réclamaient la parution d'un organe fédéral qui leur permettrait de connaître la vie de nos syndicats organisés dans notre Fédération, l'activité développée par elle et par nos régions et aussi de suivre plus attentivement la vie de notre Direction fédérale.

Nous aurions voulu le faire paraître plus tôt, mais la discussion des conventions collectives, la visite de nos syndicats de province et de multiples tâches ont retardé sa parution ; nous voulions, également, avoir votre opinion et votre approbation.

Dès maintenant, les colonnes du journal vous sont ouvertes. Pas un journal de polémiques, un journal apportant à tous nos syndicats et à nos syndiqués l'aliment syndical qui doit nous permettre de nous instruire, de mieux faire connaître les tâches qui incombent à nos délégués d'usines et aussi à ceux qui sont maintenant chargés de diriger nos syndicats.

Il aura surtout pour but d'apprendre à nos camarades ce qu'est le travail syndical, de leur apporter des connaissances théoriques et pratiques, d'élever le niveau social et idéologique de nos corporants ; en un mot, capable de faire des militants susceptibles de défendre au mieux les intérêts des travailleurs.

Dès aujourd'hui, nous avons pris nos dispositions pour que notre journal paraisse régulièrement chaque mois, pour être distribué gratuitement à tous nos syndiqués.

Notre journal, La Voix des Industries Chimiques, sera aussi un organe de combat, il sera l'organe de liaison des exploités de toutes les branches industrielles composant notre Fédération : pétroles, engrais, acides, explosifs, couleurs et vernis, caoutchouc, etc., et nous créerons une rubrique spéciale pour chacune de nos sections d'industrie.

Il fournira également les renseignements juridiques et prud'homaux dont ont si souvent besoin nos camarades de province.

Pour cela, nous comptons sur votre étroite collaboration ; signalez tout ce qui peut intéresser les travailleurs sur le mouvement ouvrier.

La Voix des Industries Chimiques vous sera d'autant plus utile et intéressante dans la mesure où vous y collaborerez par vos articles et que vous en serez en réalité les rédacteurs.

NOUS COMPTONS SUR VOUS TOUS !
L'effort collectif assurera, nous en sommes certains, le succès de l'organe de notre grande Fédération des Industries chimiques.

LE BUREAU FEDERAL.

Le rôle de la Voix

La Voix est née en décembre 1936, après la réunification, au congrès de 1935, entre la CGT et la CGT-U (majoritaire dans la chimie). La scission avait eu lieu en 1921 avec l'exclusion de la CGT des « révolutionnaires » qui allaient former la CGT-Unitaire.

Sa parution fut ininterrompue sauf pendant la guerre de 1939 à 1945.

Les objectifs du journal sont clairement exposés dès le premier éditorial (ci-contre) : c'est un organe de combat et de liaison entre les exploités de toutes les branches de la Fédération. Il a pour objectif d'informer et de former les camarades tant sur le plan théorique que pratique. Quand on feuillette la Voix, au fur et à mesure des années, ils sont une constante et c'est bien là le rôle d'un journal syndical gratuit, pour tous les syndiqués, à savoir :

➤ **Aide à l'activité des syndicats** avec l'évolution de la législation (des 40 heures de 1936 à la représentativité), des accords signés avec le patronat de nos branches comme de l'interprofessionnel, mais aussi les questions d'hygiène, de sécurité, récurrentes dans notre presse, les CE et le fonctionnement des syndicats.

➤ **Sur les revendications** : les prix, les indices, l'échelle mobile des salaires, notre revendication en matière de salaire, le barème de salaire garanti, mise en place en 1971, les classifications. Autant d'éléments de réflexion, de proposition pour nos syndicats, pour l'action.

➤ **Sur les luttes** : les appels aux journées d'action, l'information et le soutien aux luttes en cours, comme par exemple la grève des Goodrich à Colombes en 1938 et celle des Goodyear aujourd'hui.

Journal de combat et de liaison entre les exploités, la Voix a pris en compte la société dans laquelle nous vivons l'a décortiquée, pour en dénoncer toutes les conséquences et appeler à la réflexion pour une autre société. C'est la lutte pour la paix contre les guerres coloniales, contre les armes chimiques et nucléaires, pour la solidarité entre les peuples. C'est dans la dénonciation des guerres, montrer l'odeur persistante de pétrole qu'elles soulèvent que ce soit de l'Afghanistan à l'Irak et dernièrement à la Lybie clarifiant les données par rapport à toutes les campagnes des médias et des gouvernements et derrière cela les sociétés capitalistes qui y trouvent tous leurs intérêts que ce soit en vendant des armes ou par la conquête de nouveaux marchés.

Journal d'information, de formation, de propositions, de débats, de combats, telle a été la Voix des Industries Chimiques pendant ses 76 ans d'existence et nous allons continuer.

LES PREDECESSEURS DE LA VOIX ! (1927-1939)

À partir de 1935, parmi les outils d'information, de formation et de construction, le journal occupe une place importante dans l'arsenal militant avant 1939. Le mouvement syndical est alors riche d'une dizaine de publications, nationales ou locales. Mal connu, ce pan d'histoire syndicale peut être reconstitué par la consultation des titres qui ont pu parvenir jusqu'à nous.

En 1921, la **scission syndicale** entraîne la coexistence de deux fédérations rivales CGT et CGTU. Malgré des moyens limités, celles-ci cherchent à toucher le demi-million de travailleurs d'une industrie chimique en plein essor. La CGT ouvre le bal en publiant, entre 1927 et 1929, le mensuel *Le Travailleur de la céramique et des industries chimiques*. En mars 1931, la CGTU lance son quatre pages, *l'Usine chimique et céramique*, en plus du *Bulletin Fédéral* qu'elle destine à ses militants depuis mai 1930.

À la base, les unitaires multiplient les feuilles d'usine ronéotypées relatant les dernières nouvelles de l'entreprise. Affublées de titres évocateurs, comme *Buta-Bagne*, *L'Acide*, *Le Contre-Poison* ou encore *Le Colorant Rouge*, elles sont distribuées aux travailleurs, sous le manteau, cela va sans dire !

Les effectifs de la Fédération Nationale des Industries Chimiques gonflent brutalement, **jusqu'à atteindre 200 000 syndiqués** et plus de 400 syndicats au cours de l'année 1938. Dans l'urgence, il faut former les nouveaux syndiqués, dégager les futurs cadres, documenter les travailleurs sur la nouvelle législation sociale, mais aussi dénoncer les obstacles dressés par le patronat.

Pour répondre à ces enjeux, la Fédération lance ***La Voix des industries chimiques*** dont le premier numéro paraît en décembre 1936. Elle remplace le *Bulletin Fédéral*, qui assurait jusqu'alors le lien avec les militants et reproduisait les principales décisions fédérales. Le poids des unitaires dans la Fédération réunifiée est visible dans la reprise du

bandeau du mensuel de la CGTU dans les premiers exemplaires de *la Voix* (voir ci-dessous).

En complément, un mensuel plus théorique, la *Revue des industries chimiques*, paraît à partir de mars 1938. Il regroupe des informations juridiques ainsi que des études de produits, de filières et de groupes industriels.



Enfin, les syndicats les plus importants se dotent d'un journal : *Le Lien* à Lillebonne, *La Voix de l'usine* à Salindres, *L'Unité* à Clermont-Ferrand, *L'Écho* à Montluçon, *Le Travailleur des industries chimiques et pétroles* à Rouen, etc.

Cette histoire reste à écrire. N'hésitez donc pas à nous signaler des titres oubliés ou à nous adresser des copies ou des originaux pour faire progresser nos connaissances !

DIFFÉRENTS BANDEAUX DE LA VOIX



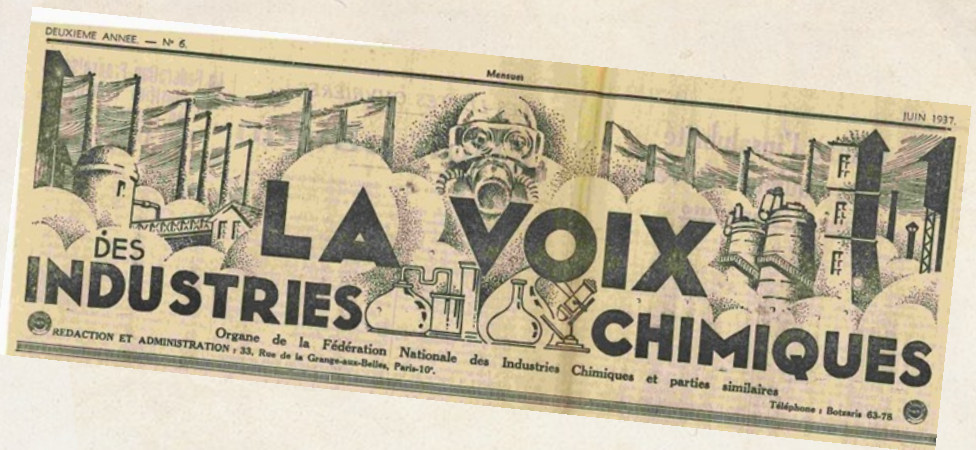
Le titre du journal a probablement été décidé au congrès de réunification de 1935, entre la Fédération CGT-U des Industries Chimiques et celle de la CGT. Ce titre assez singulier pour l'époque (le terme travailleur étant le plus souvent utilisé), pour les industries chimiques, c'est la voix des sala-

riés toutes catégories confondues. Il faut rappeler qu'un des premiers syndicats des ingénieurs et cadres a été fondé en 1936 dans nos industries par Roger Pascré, Andréjean et Victor Renelle et que des syndicats de techniciens existaient en région parisienne et ailleurs.

D'ailleurs quand on examine le bandeau on trouve au centre la cornue, l'éprouvette et autres appareils, propres, qui font penser au personnel des laboratoires donc à ces catégories et autour des cheminées d'où sortent des fumées denses et noires, ainsi que des points noirs évoquant les poussières, la saleté.

Pour compléter et couronner le tout la tête de mort avec deux os en V ! Cela peut vouloir marquer **la dureté des conditions de travail** comme le souligne le livre des frères Bonnef qui date de 1910-1911.

Ce deuxième bandeau, portant le numéro 6, apporte une seule modification par rapport au précédent : la tête de mort est remplacée par une tête avec un masque à gaz sans doute pour saluer la bataille pour l'amélioration des conditions de travail, ou peut être aussi par rapport au risque de guerre qui s'annonce déjà. Il est vrai que dans chacun des numéros de la Voix sont traitées, les questions d'hygiène et de sécurité.



Pour ce troisième bandeau (La Voix n°15) changement total de présentation : les 2 usines sont propres, y compris les fumées. Celle de gauche fait référence au pétrole, celle de droite à la chimie et au milieu se trouve un travailleur du caoutchouc devant un four. Ainsi sont représentées les trois composantes de notre Fédération à cette époque.



A partir de la Libération deux changements : démarrage d'une nouvelle série et présentation plus « anonyme » et plus professionnelle avec disparition du dessin d'illustration. C'est la démarche de l'époque qu'on va surtout retrouver à partir du numéro 16 de février 1947.

OUPS ! Petite faute d'orthographe....

Remarque : sur les deux premiers bandeaux d'après guerre, le terme CGT n'apparaît que dans le logo, situé en bas à gauche.



LES QUESTIONS INTERNATIONALES, LA PAIX, LES GUERRES COLONIALES, LA SOLIDARITÉ DANS LA VOIX

Dès le premier numéro de la « Voix des Industries Chimiques » en date de décembre 1936, le soutien de la Fédération aux frères d'Espagne « qui se battent héroïquement pour la liberté » est exprimé (résolution générale de la Conférence Nationale des 7 et 8 novembre 1936). L'engagement des syndicats de la Fédération dans cette guerre imposée au peuple espagnol est transcrit au sein de la Voix (collecte et matériel médical).

tion. Les guerres continuent, menées au nom des mêmes intérêts (les mêmes intervenants, les mêmes complices...).

Ce sera l'Indochine, la négation du droit des peuples à disposer d'eux mêmes (malgré la reconnaissance en 1946 du Vietnam comme Etat libre avant de bombarder Haiphong, les mêmes qui reconnaissent, les mêmes qui bombardent). Cette guerre durera huit ans, la Fédération dès le



A relire les différents numéros de la Voix (qui seront accessibles une fois le travail en cours achevé) les engagements constants de notre Fédération, pour les libertés, pour la paix, contre les oppressions et les fascismes (avoués ou rampants) traversent les décennies de sa publication.

Soutien au Peuple et aux syndicats ouvriers allemands sous le régime nazi (*Voix* numéro 6 de juin 1937, la Fédération écrit au camarade Ernst Thälmann, prison de Moabit). Arrêté en mars 1933, Thälmann sera transféré en 1944 au camps de concentration de Buchenwald, exécuté le lendemain de son arrivée et sa dépouille livrée aux chiens du camp. Un bataillon de volontaires allemands engagés dans les rangs des Brigades Internationales durant la guerre d'Espagne fut nommé Bataillon Thälmann en son honneur, alors qu'il était emprisonné en Allemagne.

Après les exclusions de septembre 1939 (parmi lesquels on trouve Édouard Finck, secrétaire général de la Fédération), la résistance à l'occupant et au régime de Vichy avec les militants CGT fusillés ou assassinés (dont nos salles de réunion portent une partie des noms), intervient la libéra-

tion. La Voix en rend compte.

Il en sera de même contre la Guerre d'Algérie (avant et après le coup d'Etat du 13 mai 1958 qui a permis à de Gaulle de revenir au pouvoir).

L'opposition à la guerre contre le Vietnam, conduite par les américains en remplacement des français, sera aussi constante. De même qu'en 1936 pour l'Espagne, la Fédération et ses syndicats s'engageront moralement, financièrement (un bateau pour le Vietnam) contre l'agression américaine.

Nicaragua, Chili, Irak, Afghanistan, Libye, constance aussi parce que c'est aussi le sens de notre engagement syndical.

Ces prises de positions, ce choix politique de la paix contre la guerre, du respect des droits de tous à vivre libres dans ses choix de société sont un fil rouge qui relie le numéro 1 de la Voix des Industries Chimiques à ce numéro 500.

Il faut mentionner les campagnes contre les armes nucléaires, **les armes chimiques** où notre Fédération, avec l'ICPS (la fédération chimie de la FSM) a joué un rôle essentiel pour leur interdiction.

Cet engagement se traduit aussi dans la participation de camarades mandatés par la Fédération à la formation syndicale de militants palestiniens, algériens, congolais, marocains.. sur des critères par eux-mêmes définis.

C'est aussi ce même esprit qui, cinq ans après la fin de la guerre d'Algérie avait conduit notre Fédération à co-organiser avec des camarades algériens et italiens la première conférence, à Alger, pour la mise en place du Comité Antimonopoliste du Pétrole (voir photo).

Ajoutons enfin à tout cela les informations et les dénonciations des conditions de vie et de travail faites aux travailleurs immigrés et, ce depuis 1937.



Conférence d'Alger

DEUXIEME ANNEE — N° 6.

Mensuel

JUIN 1937.

LA VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

CAMARADES !

Prenez bonne note
que le numéro d'appel
du téléphone de la
Fédération est changé

Désormais, appelez
comme suit :

(3 LIGNES)

Botzaris 59-90, 59-91,

Organe de la Fédération Nationale des Industries Chimiques et parties similaires

REDACTION ET ADMINISTRATION : 33, Rue de la République

« Ces travailleurs, privés de tous droits syndicaux et politiques, subirent et subissent encore, toutes les tracasseries administratives et policières »...

...« Malheur à celui qui, aux côtés des travailleurs français, s'organisait...renvoi brutal, expulsion du chef de famille ».

Ces phrases qui interpellent une activité toujours présentes ont été signées de Robert Letellier dans la Voix n°6 de juin 1937.

A cette époque, déjà, la Fédération a cherché à organiser de manière rationnelle, la défense et la protection des immigrés en constituant, au sein des syndicats des entreprises concernées des groupes de langues. Lesquels groupes n'étaient pas appelés à constituer des organismes à l'intérieur des syndicats, mais un outil pour permettre aux travailleurs immigrés de participer à la vie de l'organisation.

Ayons une politique de la main-d'œuvre étrangère

par LETELLIER

La Fédération tient à attirer d'une façon toute particulière l'attention de nos syndicats sur l'important problème qui se pose si sérieusement à l'heure actuelle : la main-d'œuvre étrangère.

En effet, depuis la guerre, le patronat a introduit en France un nombre considérable d'ouvriers étrangers, sous prétexte de combler les vides que la guerre avait faites dans la classe ouvrière française.

A l'époque, des engagements internationaux furent signés à ce sujet entre les gouvernements, pour contingentier les entrées d'ouvriers pour les travaux des champs, pour les usines, les mines, les carrières. En général, pour les plus pénibles travaux.

Ces travailleurs, privés de tous droits syndicaux et politiques, subirent, et subissent encore, toutes les tracasseries administratives et policières.

La Voix n°6 de juin 1937, au-delà des conditions de vie exécrables imposées par le patronat colonial aux travailleurs indigènes (même si l'Algérie n'était pas, à l'époque, qualifiée de colonie) met en exergue un point important de la vie de nos syndicats dans la région fédérale d'Algérie : l'implication des mêmes camarades dans les directions syndicales, ils étaient acteurs, à part entière, au sein de la CGT : selon les archives en notre possession, sur la période 1944-1948, lorsque le secrétaire du syndicat est d'origine européenne, le trésorier est arabe ou kabyle et inversement.

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ DANS NOS INDUSTRIES

Ce sont des questions d'importance dans nos industries compte tenu de la nature des productions mais surtout des politiques patronales mises en œuvre, des choix économiques pour la plus grande rentabilité pour les actionnaires.

Dès le n°3 de mars 1937, la Voix aborde ce qui est l'un des fils rouges de l'activité de la Fédération : la prise en compte des accidents, des maladies professionnelles et des conditions de travail. Référence est faite au traité de Ramazzini (professeur de médecine à Padoue 1633-1714, qui fut l'un des précurseurs sur les accidents de travail, l'hygiène et la sécurité). Il disait en 1701 au début de l'ère industrielle : « Il faut convenir que les métiers deviennent une source de maux pour ceux qui les exercent et que les malheureux artisans, trouvant les maladies les plus graves là où ils espéraient puiser le soutien de leur vie et celle de leur famille, meurent en maudissant leur ingrate profession. »

On trouve donc dans la Voix L'évolution de la législation, les études sur les maladies professionnelles au fur et à mesure du temps.

Les accidents sont malheureusement en première ligne.

Deux exemples.

L'accident de la poudrerie de Haines lez la Bassée en 1951 fit 18 morts et 19 blessés. L'avocat des patrons dira : « Messieurs, vous devez être rassurés, les ouvrières remplissent les tubes de cartons (bâton de dynamite) comme elles rempliraient des sacs de berlingots ». Le patron fut condamné. Notre Fédération amena des propositions qui aboutirent à la publication d'un décret.

Le deuxième exemple est celui de la raffinerie de Feyzin en 1966 où dans le supplément de la Voix 164, la Fédération analyse les causes, les dénonce et fait des propositions qui ont été finalement appliquées.

On peut compter 74 numéros qui traitent d'accidents. Il faut y ajouter les autres questions d'hygiène et de sécurité, d'environnement, de conditions de travail traitées dans d'autres numéros.

Il faut mentionner la place faite aux publications de l'ICPS (branche chimie de la FSM) sur lesquelles la Fédération a particulièrement travaillé « **La charte de l'homme au travail** » et « **une chimie pour la vie et non pour la mort** »



*Poudrerie d'Haines lez la Bassée –
Pas de Calais – Juin 1951, 17 morts.*

On peut y ajouter le texte des frères Bonnef (1905) à propos de l'industrie de la soude : « Ils trouveront difficilement un métier qui égale en horreur celui des ouvriers fabriquant l'alcali....Il faut remarquer que l'usine n'achève pas les travailleurs, elle les tue au ¾ laissant au dépôt de mendicité le soin de terminer sa besogne : on a le soin de congédier les ouvriers avant que l'agonie finale ait commencé. »



Raffinerie de Feyzin en 1966

POUR NOS REVENDICATIONS
CE N'EST JAMAIS
L'HEURE !

ALORS
POUR LES IMPOSER :
LA LUTTE

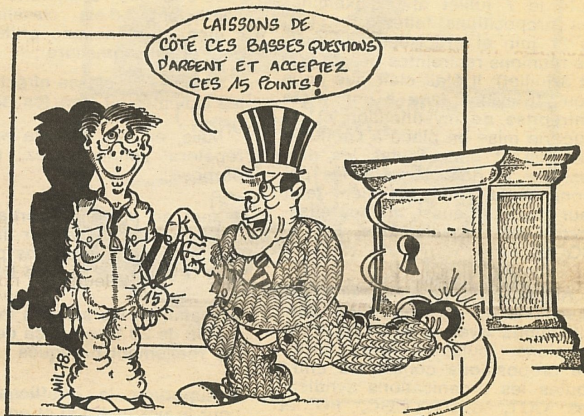
PROSPÉRITÉ :
PROMESSES !
CRISE :
SACRIFICES !
« REPRISE » :
AUSTERITÉ !

Dès 1937, la Voix s'est préoccupée des conventions collectives, nouvel acquis des grèves de 1936.

On y trouve le suivi des négociations, les blocages patronaux, leurs arguments qui sont toujours ceux qu'ils avancent aujourd'hui (aucune évolution...). Et une fois signée, comment faire appliquer cette convention collective ?

Les conventions collectives resteront la revendication de base, celle qui donne les meilleures garanties collectives, c'est pourquoi on va la retrouver tout au long des 500 numéros de la Voix, avec des « Unes » qui lui sont consacrées. Un numéro (VIC n° 174) traitant exclusivement de l'accord de 1978 sur les salaires et les classifications dans la Chimie.

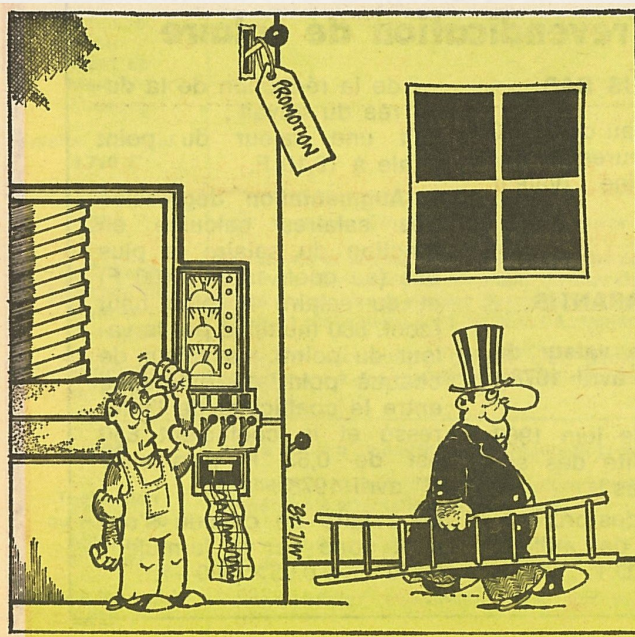
Avec les conventions collectives, les questions de salaires et de prix sont presque systématiquement présentes dans le journal. On y explique l'inflation et comment les patrons profitent des augmentations de salaires qu'ils doivent consentir pour augmenter les prix. D'où la proposition de l'échelle mobile des salaires, qui garantie les salaires contre toute augmentation des prix. Une double page lui est consacrée dans le numéro et la Voix y reviendra régulièrement.



**SALAIRES - CLASSIFICATIONS
DANS LA CHIMIE :**
NON AU DIKTAT PATRONAL !

C'est en 1971 que sera élaborée, par la Fédération, la revendication du « barème de salaires garantis » qui est, toujours aujourd'hui, notre revendication, réactualisée, en la matière.

Des pages entières d'explications lui seront consacrées pour expliquer comment, face à l'individualisation extrême des salaires, la meilleure garantie, la seule, reste, coefficient par coefficient, celle d'un salaire minimum garanti au niveau de la moyenne des salaires dans le coefficient considéré. C'est en même temps qu'on **garantie ce salaire, redonnant tout sons sens à la qualification, au coefficient.** Sinon, c'est le brouillard où les patrons jouent comme ils veulent, favorisant un tel, défavorisant tel autre pour le même travail et le même coefficient, sur un même site, sans parler des « manœuvres possibles » au niveau d'une entreprise, d'un groupe. Ce qui pourrait aboutir, à terme, à la casse de la convention collective.



Il en est de même sur les qualifications, les classifications, avec toujours, en toile de fond, la défense et l'amélioration des conventions collectives, la revendication des revendications. La Voix n°174 dénonce aussi les insuffisances quant à la qualifications des salariés, ou le recul par rapport à un accord signé à Rhone Poulenc, suite aux grèves sur cette question à Saint Fons, et surtout au retard pris par les salaires garantis sur les prix et non compensés.

Des propositions seront faites sur ce point, reprises de congrès en congrès.

Enfin, le thème de l'emploi, de la casse industrielle, des licenciements boursiers, surtout sur la dernière période, reviendrait souvent dans la Voix. L'accord du 3 mars 1970 sur l'emploi, que nous avons signé, et que la CFDT a cas-

sé, a fait l'objet d'explication pour déjouer toute la manœuvre patronale pour le contourner.

On trouve également des documents sur deux pages qui concernent, les travailleurs postés par exemple, avec les aspects santé, conséquence de cette organisation de travail atypique, qui réduit l'existence de vie du salarié de 5 à 6 selon le BIT, les propositions sur l'organisation de travail, sur les salaires...

Enfin, en toile de fond se trouvent **les luttes** et les accords unitaires qui permettent d'aller à l'action de façon claire. Les appels à l'action, à la grève, qu'ils émanent de la Confédération comme ceux de la Fédération font la « Une » de notre journal. Les actions dans les entreprises, avec les motifs, les revendications défendues, les résultats sont présents dans un très grand nombre de Voix, rares sont les numéros qui ne traitent pas de cette question de l'action nécessaire, du rapport de forces à établir pour avancer.

Il faut remarquer, ceci expliquant cela, le nombre de grèves qui se sont déroulées en 1966, 1967 et début 1968, des grèves dures, longues qui duraient plusieurs semaines avec au bout des succès, des avancées y compris sur le droit syndical.

Le mécontentement était tel que, comment s'étonner ensuite de l'ampleur des grèves de 1968 ?

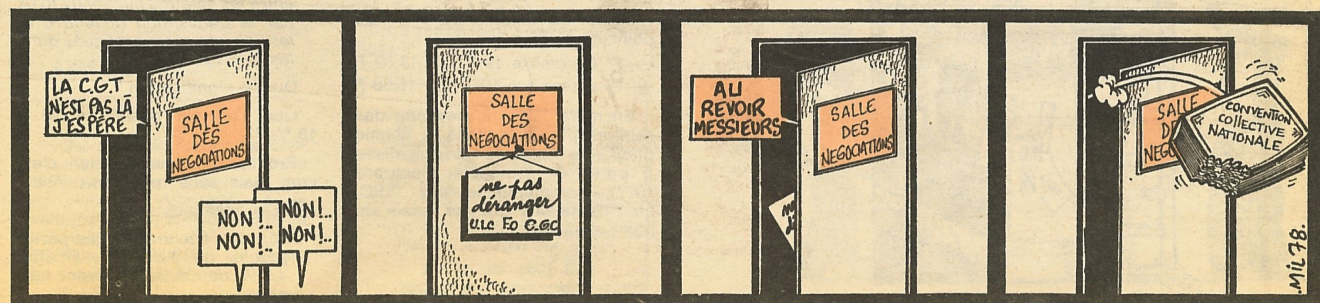
La Voix relatent ces conflits, les solidarités autour d'eux, les résultats et la « contamination » autour, dans la localité du groupe. Cette information, les réflexions qu'elle portait a contribué, pour sa part, à mai 68 dans nos branches.

Le dernier aspect abordé sur les revendications est celui de la **nationalisation de nos industries**. Ce fut une bataille amorcée dès 1937, où le syndicat du Pétrole du Havre demandait la nationalisation de l'industrie pétrolière.

Après guerre, la place des trusts de la Chimie fut mise en avant par leur impact sur l'économie nationale et sur les hommes. Lors des premières réorganisations de la Chimie (Rhône Poulenc, Pechiney,...) en 1962, la Voix demande la nationalisation de ces groupes pour fonder une Chimie pour la Nation.

Une puissante campagne s'engage dès 1966 pour les nationalisations qui ira en s'amplifiant jusqu'à la publication de deux livres de la Fédération « **Une Chimie au service de la Nation** » et « **Une Chimie nationale à nous d'en décider** ».

Des numéros spéciaux publiés sur cette question, des articles pour l'explication de ces nationalisations et leur défense continueront jusqu'au début des années 1990.

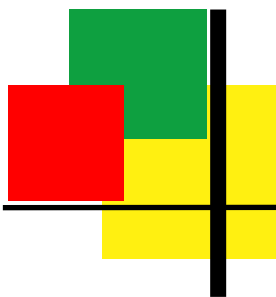


Aujourd'hui, la Voix des Industries Chimiques perpétue ce rôle de lien entre les syndiqués des différentes branches de la Fédération, en même temps que son rôle de diffusion des idées développées et soutenues par la FNIC-CGT.

Pour que les salariés imposent la réponse à leurs besoins à la classe patronale, l'expression du rapport de forces est nécessaire qui, lui-même, nécessite que les travailleurs soient persuadés du bien-fondé de leur démarche et agissent en conséquence. Ceci s'obtient en développant la bataille des idées d'une part, et en faisant partager au plus

grand nombre les luttes gagnantes d'autre part (et oui, il y en a !). Ces deux dimensions résument à elles seules l'ambition de la Voix. Encore faut-il que cette « Voix » parvienne bien aux « oreilles » de ceux à qui elle est destinée : Chacun des syndiqués.

Comme l'a établi son premier édit de 1936, reproduit in extenso page 5 : La Voix est, et reste, un journal de combat, elle le restera encore longtemps, à chacun de continuer d'en faire un outil utile pour nos militants et syndiqués CGT.



Notre **modèle social** à la française **coûte-t-il trop cher ?**



Deux débats traversent le champ social pour financer les risques couverts par la Sécurité sociale :

➤ **Doit-on moduler les cotisations sociales ?**

La cotisation sociale, part du salaire, a-t-elle vocation à varier en fonction des politiques d'entreprise ? **Nous verrons comment cette revendication, portée au débat du 50^e congrès, est néfaste pour le salaire, pour la protection sociale, mais aussi pour l'emploi.**

➤ **Doit-on entériner (en l'adaptant) l'existence de la CSG ?**

La CSG étant un impôt entièrement dévolu au financement de la protection sociale, la combattre est-il un combat d'arrière-garde ? De spécialiste ? **Nous verrons en quoi la CSG a pour effet de fragiliser la couverture sociale, et de porter atteinte au salaire socialisé.**

Avec l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 sur la « sécurisation de l'emploi », la flexibilité qui risque d'en découler, en particulier avec la baisse des salaires, pourrait porter un rude coup à notre protection sociale.

Les enjeux posés pour 2013, par la conférence sociale organisée par Hollande en juillet dernier, sont quasiment tous des enjeux de protection sociale : retraite complémentaire AGIRC/ ARRCO, retraite par points type « comptes notionnels », complémentaire santé, cotisation famille, etc...

Pour débattre de ces enjeux au cœur de l'actualité, au cœur du 50^{ème} congrès, la FNIC organise une



**Bulletin
de participation**



Journée d'études
« Financement de la Protection Sociale »
Jeudi 7 mars 2013—Salle Perrouault—de 9h à 17h30



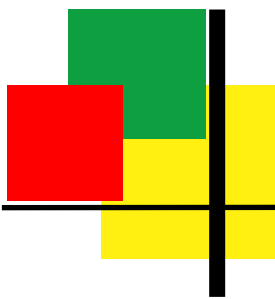
Le syndicat CGT _____

Branche d'activité _____

Localité _____ dép. _____

☛ Envisage la participation de / _____ / Camarades

- Bulletin de participation à retourner à la FNIC CGT, case 429, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil
Fax : 01.55.82.69.15 Email : fnic@cgt.fr



Goodyear Amiens : la bataille continue



Depuis 2007, un bras de fer oppose la direction de la multinationale Goodyear-Dunlop aux salariés organisés avec un syndicat CGT de masse, de classe.

Face à une direction rejetant toute négociation qui ne soit l'acceptation pure et simple de ses objectifs patronaux, les salariés de Goodyear Amiens et leur syndicat CGT n'ont pas cessé de lutter, mêlant des actions collectives, comme les rassemblements, parfois la grève, aux actions juridiques, à l'issue desquelles Goodyear a été condamné par la justice française avec une constance remarquable.

Rien n'a été épargné aux salariés, rien n'a été écarté par la direction pour tenter de passer en force que son projet, au cours de ces années : Intimidations, pressions, tentatives de licenciement de plusieurs représentants du personnel, restructurations juridiques des entreprises du groupe en France, lock-out de l'usine, transfert illégal des activités d'Amiens vers d'autres sites du groupe, entraves multiples aux instances représentatives du personnel, refus de donner le moindre détail sur son projet pour l'usine d'Amiens.

Qu'est-ce qui bloque ? Les directions de Titan et Goodyear qui n'ont jamais accepté de s'engager sur l'avenir du site d'Amiens au-delà de 24 mois. D'où de fortes présomptions sur la volonté de Titan de simplement récupérer le carnet de commandes avant de fermer l'usine.

Le jeudi 31 janvier 2013, Goodyear a cyniquement annoncé la fermeture complète du site. Aucun des ministères n'a pesé pour une issue favorable pour Amiens. Hier sous Sarkozy, aujourd'hui sous Hollande, le gouvernement et ses ministres n'assument pas la responsabilité de leurs ministères, se contentent de « jouer les facilitateurs de rencontres », sans soutenir ni les salariés, ni la population, ni le projet industriel pour l'avenir.

Depuis six ans, les salariés de Goodyear, et leur syndicat CGT, ont mené une bataille que beaucoup considéraient perdue d'avance, condamnant déjà à cette époque la position de la CGT, du syndicat, ses responsables : Contre « vents et marées », la CGT a maintenu la bataille de l'emploi industriel sur notre sol, dans l'un des pays les plus productifs au monde. **C'est leur honneur de tenir tête, avec solidarité et lucidité, à une entreprise américaine, le pays de la liberté de licencier.**

Sans ce combat, et le ciment des solidarités des salariés avec la CGT, il n'y aurait pas aujourd'hui 1200 salariés à Goodyear Amiens, mais des chômeurs. Une lutte qui est loin d'être finie.

Résister ou négocier le poids des chaînes, telle est la question. Les Continental à Clairoix, les Bosch à Vénissieux, les General Motors à Strasbourg ont fait des concessions, parfois importantes, sur leurs salaires, leur temps ou leurs conditions de travail. Aujourd'hui ces usines sont fermées ou gravement menacées.

Le 12 février, les Goodyear et de nombreux syndicats de la Fédération étaient à Rueil-Malmaison pour montrer qu'ils sont toujours en résistance.

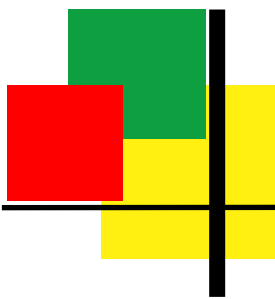
On nous reproche de lutter, mais que fait le gouvernement face au patronat ? Hier, un vol de pigeons a suffi pour qu'il change sa loi de fiscalité : Combien de travailleurs faudra-t-il dans la rue pour qu'il les entende ?

L'exemple des Goodyear en dérange plus d'un. A commencer par ceux qui ont signé l'accord du 11 janvier. Si cet accord avait existé en 2007, la bataille aurait duré 4 mois. Aujourd'hui, six ans après, les emplois sont toujours là ! Et à ces technocrates du syndicalisme, nous répondons : Accuser les salariés et leur CGT (80 % aux dernières élections) d'être des irresponsables, est indigne d'un dirigeant syndical !

Sortir de l'ornière de la désindustrialisation, de la récession, exige des actes politiques en rupture avec ceux du moment.

Et pour imposer ces actes, la bataille continue.





LES LUTTES

12 février : pour une reconquête sociale



Le 12 février, le groupe Michelin doit annoncer ses résultats, c'est-à-dire ses bénéfices. Dans le même temps, il propose une baisse des augmentations, par rapport à celles de 2012, pour toutes les catégories de personnel.

D'autre part, Michelin voudrait appliquer le Compte-épargne-temps (CET) négatif, en imposant aux travail-

leurs des jours de travail ou de congés en fonction de l'activité de production, une flexibilité totale, refusée par les salariés.

La Coordination CGT du Groupe Michelin a décidé, face aux mauvais coups de la direction, de réagir en mobilisant très largement les salariés, et à appeler sur tous les sites du groupe à la mobilisation.

Enfin, il ne faut pas oublier que le 12 février se tiendra une réunion de réactualisation de la Convention collective du caoutchouc.

La volonté affichée de la chambre patronale du Caoutchouc, où le poids de Michelin est prépondérant, est de réviser à la baisse la Convention collective, ce qui nécessitera une mobilisation massive et sur la durée, au niveau de Michelin mais aussi de toute la branche.

HUTCHINSON : mobilisation de groupe sur les salaires

Le 29 janvier, à l'appel de la seule CGT, les salariés des 25 sites Hutchinson/ Le Joint français (1^{er} groupe de caoutchouc industriel en France) étaient appelés à la grève et débrayages sur la question des salaires. **De 30 à 50% de grévistes sur les effectifs de production sur de nombreux sites. Respect pour ceux qui refusent la fatalité en s'engageant dans de telles actions !**



Le fil rouge de cette mobilisation était le refus catégorique de la politique salariale menée par la direction. Et au-delà, le chantage à l'emploi exprimé par celle-ci lors des négociations (NAO 2013).

La CGT à l'écoute des exigences des salariés, et sensible à la situation dans le Groupe proposera dans les semaines à venir des actions à la mesure des enjeux :

- ↳ Emplois, investissements.
- ↳ Refus des délocalisations.
- ↳ Politique sociale et salariale.
- ↳ Reconnaissance des qualifications, des efforts consentis.

Comme quoi, y compris sur le périmètre d'un groupe, la convergence des luttes est possible.

Agir n'est pas forcément synonyme de réussite. Mais seule l'absence d'action mène obligatoirement à l'échec.

UNE FORCE DÉDIÉE

AUX BRANCHES PROFESSIONNELLES ET AUX GRANDES ENTREPRISES



• PRÉVOYANCE • AUTONOMIE • SANTÉ • RETRAITE

NOS ATOUTS

● PROXIMITÉ

- Près de 700 agences locales et plus de 1 500 conseillers mutualistes

● SOINS DE QUALITÉ ET PRÉVENTION

- Plus de 2 500 structures de soins et d'accompagnement mutualistes
- Nombreuses actions de prévention

● NOS VALEURS

- Non lucrativité
- Solidarité
- Action sociale

● ACCOMPAGNEMENT

- Aide et conseil pour la construction et la rédaction d'accords collectifs auprès des négociateurs
- Formations à la protection sociale

MUTEX ET SES MUTUELLES PARTENAIRES

sont à vos côtés pour vous constituer une protection sociale complémentaire collective efficace et solidaire.

N'hésitez pas à nous contacter

collectif@mutex.fr • www.mutex.fr

Mutex, l'alliance mutualiste à vos côtés

adhérentes à

